

PLAN DE COURS

POL-7045 : Religion et politique comparée

NRC 21336 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Dynamiques religieuses transnationales : culture, identité, idéologie. Question de la sécularisation. Ordonnancement public des religions : pluralisme, monisme, séparation, neutralité, laïcité, confessionnalité. Question de la discrimination. Mobilisation politique et religion : autoritarisme, démocratisation, contestation. Questions de l'engagement militant, du clivage, rapports sociaux de sexes.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	08h30 à 11h20	DKN-1466	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=76492>

Coordonnées et disponibilités

Pauline Côté

Professeure

DKN 4449

Pauline.Cote@pol.ulaval.ca

Tél. : 656 2131 poste 3534

Télec. : 656 7861

Disponibilités

mardi :

15h30 à 17h30 - [DKN 4449](#) - du 10 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs	4
Contenu du cours	4
Compétences et habiletés exercées	4
Méthode pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Animation du séminaire	6
Proposition de sujet (incluant une revue systématique des sources)	6
Rapport écrit (comparaison de deux pays sous l'angle de l'un ou l'autre thème ou module).	7
Communication orale	7
Examen maison	7
Informations détaillées sur les évaluations formatives	8
Exercices de documentation, Séances 1, 2, 3	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Gestion des délais	9
Absence à un examen	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Plagiat	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	10
Matériel didactique	10
Liste du matériel obligatoire	10
Spécifications technologiques	11
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Objectifs

Au terme du cours, l'étudiante ou l'étudiant aura été initié aux concepts de base, problématiques et approches qui caractérisent l'étude comparée des rapports entre l'institution religieuse et politique dans le monde contemporain. Il aura été mis en situation:

- 1) De délimiter les principales conditions, modes de référence et d'appartenance religieuse;
- 2) De comparer les régimes politiques sous l'angle de la régulation des faits religieux;
- 3) De mettre en perspective la construction de problèmes et de solutions publiques rapportés à la religion.

Contenu du cours

I Les dynamiques religieuses transnationales : culture, identité, idéologie. La question de la sécularisation.

II L'ordonnancement public des religions: pluralisme et monisme, séparation, neutralité, laïcité, confessionnalité. La question de la discrimination.

III Mobilisation politique et religion: dispositif autoritaire, démocratisation, contestation, activisme civil. Les questions de l'engagement militant, du clivage et des rapports sociaux de sexe.

Compétences et habiletés exercées

- Étude de cas; soit mouvements et institutions religieuses, soit droit et politiques publiques, soit mobilisation politique dont:
 - recension et revue systématique des sources
 - investigation de bases de données : statistiques de population, droit, jurisprudence, politiques publiques
 - analyse thématique de contenu

Méthode pédagogique

Exposés magistraux (de la part de la professeure), synthèse des ateliers de réflexion.

Ateliers de réflexion co-animés par les étudiants, présentation de synthèses de lecture obligatoires, rapports-synthèse écrits d'ateliers, dissertation.

Communication et discussion des résultats en groupe.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre
Listes
Liste des exercices

[Liste des figures](#)

[Petit lexique usuel](#)

[Semaine 1-Présentation du cours. Organisation des travaux](#)

Consulter l'information disponible sous le présent onglet et sous 'Évaluations et résultats'. Regrouper les questions et en faire part :

Module I Les dynamiques religieuses transnationales

[Semaine 2--Démographie des religions: enjeux de la sécularisation](#)

[Semaine 3--Globalisation, diversification religieuse et intégration sociale](#)

Module II L'ordonnement public des religions: institutions, pratiques, résultats

[Semaine 4--États, régimes politiques et gestion de la diversité religieuse](#)

[Semaine 5--Séparation, neutralité, laïcité et confessionnalité: des modèles de régulation?](#)

[Semaine 6 -- L'intervention publique en matière religieuse et la question de la discrimination](#)

[Semaine 7--La mise à l'agenda public de la question religieuse: acteurs, enjeux, stratégies](#)

Module III Mobilisation politique et religion comparées

[Semaine 8--Valeurs, orientations politiques et action collective](#)

[Semaine 9: Semaine de lecture](#)

[Semaine 10--Religion, segmentation sociale et clivage](#)

[Semaine 11--Démocratisation et partis confessionnels: une antinomie?](#)

[Semaine 12--Exposés -](#)

Communication tirée de la note de recherche rédigée par les étudiants.

[Révision--En vue de l'examen final](#)

[Semaine 13-Exposé](#)

Communication tirée de la note de recherche rédigée par les étudiants.

[Semaine 14--Exposé--](#)

Communication tirée de la note de recherche rédigée par les étudiants

[Semaine 15 Remise des examens-maison par les étudiants dans la boîte de dépôt prévue à cet effet sous Évaluations et résultats](#)

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Animation du séminaire	Dû le 17 janv. 2017 à 08h45	Individuel	10 %
Note de recherche (Somme des évaluations de ce regroupement)			60 %
Proposition de sujet (incluant une revue systématique des sources)	Dû le 24 janv. 2017 à 23h59	En équipe	10 %
Rapport écrit (comparaison de deux pays sous l'angle de l'un ou l'autre thème)	Dû le 28 fév. 2017 à 23h59	En équipe	30 %
Communication orale	Dû le 28 mars 2017 à 08h45	En équipe	20 %
Examen maison	Du 11 avr. 2017 à 11h20 au 18 avr. 2017 à 12h00	Individuel	30 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Exercices de documentation, Séances 1, 2, 3	À déterminer	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Animation du séminaire

Date de remise : 17 janv. 2017 à 08h45
Autoévaluation : 18 janv. 2017 à 08h45
Évaluation par les pairs : 18 janv. 2017 à 08h45

À compter du 17 janvier, chaque semaine en début de séance.

Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Répartition de la correction et critères : 50 % Autoévaluation

Critère	Notation
Je me sers des titres et sous-titr. pour identifier les parties importantes	1
Je me questionne sur mon niveau de compréhension du texte	1
Je me suis fait un ou des schémas après une partie importante	1
Je me suis demandé comment j'expliquerais la chose au groupe	1
J'ai planifié la réalisation de la tâche dans les délais fixés	1

50 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Le schéma et la présentation m'ont aidé à comprendre certaines notions	1
Le schéma et la présentation m'ont aidé à saisir le thème	1
Le schéma et la présentation m'ont permis de comparer les points de vue	1
Le schéma et la présentation m'ont aidé à retenir l'information	1
Le schéma et la présentation m'aideront à expliquer à mon tour	1

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Se charger de l'animation du séminaire sur une lecture obligatoire du thème de la semaine pour une p

- Réalisation d'une carte conceptuelle à présenter et à commenter à l'intention du groupe.
- Dessinée au tableau, projetée sur transparent ou directement d'un poste informatique;
- La carte conceptuelle prend la forme d'un schéma de type hiérarchique, séquentiel ou réseau;
- Quels que soient le support et la forme retenus, le visionnement des capsules d'information accé
 - Un exemple d'élaboration de carte conceptuelle appliqué à un texte de lecture obligatoire
- Rédaction d'une page de synthèse à remettre à la professeure le jour de la présentation après

Proposition de sujet (incluant une revue systématique des sources)

Date de remise : 24 janv. 2017 à 23h59
Du 24 janvier à 00h00 au 7 février à 23h59
Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation : Identification, repérage et collecte des données pertinentes. État de la question, première ébauche.
Fichiers à consulter : [POL-7045 H 17 Proposition de sujet avec Revue syst sources.pdf](#) (43,03 Ko, déposé le 4 janv. 2017)

Rapport écrit (comparaison de deux pays sous l'angle de l'un ou l'autre thème ou module).

Date de remise : 28 févr. 2017 à 23h59
Du 28 février au 5 mars, 23h59.
Mode de travail : En équipe
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :
LONGUEUR : 20 pages rédigées au traitement de texte, double interligne, excluant la bibliographie et l
PONDÉRATION : 30 %

Communication orale

Date de remise : 28 mars 2017 à 08h45
Évaluation par les pairs : 28 mars 2017 à 08h45
Date de début des exposés; échelonnement prévu sur trois séances.
Mode de travail : En équipe
Pondération : 20 %
Répartition de la correction et critères : 50 % Corrigé par l'enseignant
50 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Connaissances	5
Développement du sujet	2,5
Qualité de l'expression orale	2,5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :
ÉCHÉANCE : Calendrier à établir en début de séminaire (début le 28 mars).
DURÉE : 30 minutes, suivi d'une période de questions et d'échange de 30 minutes.
PONDÉRATION : 20 %

Fichiers à consulter : [POL-7045 H 2017 Expose grille éval. pairs](#) (85,4 Ko, déposé le 31 déc. 2016)

Examen maison

Date : Du 11 avr. 2017 à 11h20 au 18 avr. 2017 à 12h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Examen-maison portant sur la matière du cours (notes de cours, synthèses-critiques, lectures connexes)

ÉCHÉANCE : 18 avril (distribution des sujets en classe à la fin de la séance du 11 avril.)

LONGUEUR : 8-10 pages au total, rédigées au traitement de texte, double interligne, excluant la bibliographie

PONDÉRATION : 30 %

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Exercices de documentation, Séances 1, 2, 3

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Le matériel didactique figure à l'onglet 'Contenus et activités', au titre 'Liste des exercices'

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcèlement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Gestion des délais

Les dates et heures d'examen sont fixes. L'absence à un examen devra être justifiée à l'aide de documents appropriés. Si ces pièces justificatives ne sont pas fournies, la note 0 sera accordée pour ladite évaluation. Si l'on prévoit ne pas pouvoir se présenter aux évaluations pour des raisons justifiées, contactez directement la professeure à l'avance. Pauline.Cote@pol.ulaval.ca Prière d'inscrire le numéro et l'intitulé du cours en tête du message.

Les dates de remise des travaux peuvent être échelonnées. Un travail remis en retard à l'intérieur de 24 heures suivant la date et l'heure de remise convenues sera corrigé, mais entraînera une pénalité automatique de 10%. Tout travail remis après échéance ne sera pas considéré. La note 0 sera attribué audit travail.

Absence à un examen

Les dates et heures d'examens et de remise des travaux sont fixes. L'absence à un examen ou le défaut de soumettre à une évaluation doivent être justifiés à l'aide de documents appropriés. Faute de pièces justificatives, la note 0 est accordée pour la-dite évaluation. Si vous prévoyez ne pas pouvoir vous présenter aux évaluations pour des raisons justifiées, contactez directement la professeure à l'avance. Pauline.Cote@pol.ulaval.ca

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

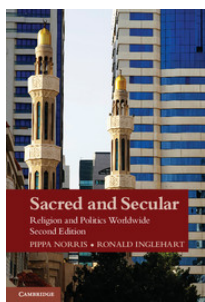
Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Sacred and Secular. Religion and Politics Worldwide (2e éd. édition)

Auteur : Norris, Pippa et Ronald Inglehart
 Éditeur : Cambridge University Press (Cambridge , 2011)
 ISBN : 9781107648371



Trajectoires de la neutralité

Auteur : Amiraux, Valérie et David Koussens
 Éditeur : Les Presses de l'Université de Montréal (Montréal , 2014)

À la réserve des professeurs de droit et de science politique au nom de la titulaire du cours à compter du 3 septembre.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Pauline Côté et Félix Mathieu « Laïcité et valeurs dans l'économie du projet de loi no 60 'Charte des valeurs' » *Recherches sociographiques*, LVII, numéros 2-3, 2016 (novembre).

Ronan Teyssier et Pauline Côté, « Les mesures d'importance de la religion dans les études électorales: une revue de la littérature » *Social Compass*, 61 (3), septembre 2014:384-405.

Pauline Côté «Accommodement» *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, P.U.F.,2010, pp.4-7.

Pauline Côté, « Quebec and Reasonable Accommodation : Uses and Misuses of Public Consultation », dans Lori G. Beaman et Peter Beyer (dir.), *Religion and Diversity in Canada, Religion and Social Order*, Volume 16, Leiden / Boston, Brill, 2008 : 41-65.

Pauline Côté et T. Jeremy Gunn (sous la direction de) *La nouvelle question religieuse. Régulation ou ingérence de l'État? The New Religious Question. State Regulation or State Interference?* Bruxelles, Presses Interuniversitaires Européennes- Peter Lang, 2006, 398 p. (Dieux, Hommes et Religions, no 9).

Pauline Côté, « Politiques religieuses et exercice de la raison publique en France et au Canada », *Éthique publique*, 2006, vol.8. no 1 : 29-43.

Pauline Côté et T. Jeremy Gunn, « The Permissible Scope of Legal Limitations on the Freedom of Religion or Belief in Canada », *Emory International Law Review*, 2005, Volume 19, No 2, Summer : 685-751.

Pauline Côté, « De la vérité au pluralisme raisonnable », dans Marc Pelchat et Gilles Routhier (dir.), *L'inscription de la théologie dans l'université publique et pluraliste*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.

Pauline Côté, « Towards Technocratic Pluralism? Public Management of Religious Diversity in Canada », dans James T. Richardson (dir.), *Regulating Religion : Case Studies from Around the Globe*, Kluwer Academic/Plenum Publishers, 2003, chap 27 : 419-440.

Pauline Côté, « Autorité publique, pluralisation et sectorisation religieuse en modernité tardive », *Archives de Sciences sociales des Religions*, 121, janvier-mars, 2003 : 19-39.

Pauline Côté, « Religion, politique, liberté », *Social Compass*, 49(2), 2002 : 273-277.

Pauline Côté (dir.), *Chercheurs de dieux dans l'espace public/Frontier Religions in the Public Space*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2001.

Pauline Côté, « Public Space-Building in Religion : A Multidimensional Phenomenon », dans Pauline Côté (dir.), *Chercheurs de dieux dans l'espace public/Frontier Religions in the Public Space*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2001.

Pauline Côté, « Échange généralisé et politique de prestige religieux dans l'espace publicmonde », dans Pauline Côté (dir.), *Chercheurs de dieux dans l'espace public/Frontier Religions in the Public Space*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2001.

Pauline Côté et James T. Richardson, « Disciplined Litigation and 'Deformation' : Dramatic Organization Change in Jehovah's Witnesses », *Journal for the Scientific Study of Religion*, 40(1), 2001 : 11-25.

Pauline Côté, « Charte canadienne des droits et gestion du pluralisme religieux », *Revue internationale d'études canadiennes*, 23, 2001 : 13-42.

Pauline Côté et Sylvain Nadeau, « Actualité de la question religieuse. La religion serait-elle devenue, redevenue ingouvernable? » *Le Devoir*, samedi et dimanche, 18 et 19 septembre 2004.

«Kirpan, érouv, hidjab... et après? », *Le Journal du Barreau*, Volume 34 - numéro 12 - 1er juillet 2002.